

alors que mon honorable ami s'est jeté dans la mêlée. Qu'a-t-il apporté au débat? Il s'est déclaré l'adversaire de l'assurance contre le chômage, puis il s'est promené partout pour y prêcher—tel un apôtre—l'évangile de la réaction. Tout d'abord, il s'est déclaré l'adversaire de la loi des élections en temps de guerre; et a déclaré ensuite d'après une logique que je ne puis comprendre: Eh! bien, la loi des élections en temps de guerre a été rappelée et je n'ai pas dessein de renverser ou d'aider à renverser le Gouvernement; celui-ci a été élu grâce à une loi que j'ai dénoncée moi-même, lors de son dépôt et de son adoption; je la condamne encore, aujourd'hui. A mon estime, cette loi était malhonnête et si elle a placé le Gouvernement à la tête du pays, pourquoi ce ministère ne serait-il pas congédié? N'appartient-il pas aux honorables députés de le chasser du pouvoir? Je le crois.

Il a ensuite dénoncé la législation progressiste, tout en jetant un coup d'œil sur les banquettes occupées par le parti progressiste.

Mais ce groupe de la loyale opposition de Sa Majesté n'a pas beaucoup applaudi ses observations. L'honorable député (M. Nesbitt) condamne l'assurance contre le chômage. Je me demande s'il comprend bien le sentiment d'un ouvrier—honnête ou peut-être simple manœuvre—qui travaille à la journée ou à la semaine et qui ignore si son emploi durera jusqu'à la semaine suivante. Si l'honorable député pouvait comprendre parfaitement l'idée intime de cet honnête ouvrier, il ne dénoncerait pas, en des termes aussi vifs l'assurance contre le chômage. Il a certainement raison de dire que l'ouvrier ne devrait pas diminuer la production. C'est mon avis, monsieur l'Orateur. Mais l'ouvrier n'est-il pas tenté de faire durer aussi longtemps que possible l'entreprise à laquelle il travaille, s'il prévoit que, le samedi suivant, il recevra sa dernière paye et qu'il n'aura plus rien pour acheter la nourriture dont sa femme et ses enfants ont besoin? Car, bien que, grâce à notre civilisation, nous ayons énormément augmenté les moyens de production il n'en reste pas moins vrai qu'une immense majorité des humains, dans les centres industriels, du moins, vivent au jour le jour. Aussi, quand le Gouvernement propose la mesure anodine et bien vague d'étudier la question, mon honorable ami devrait le laisser agir dans ce sens, sans condamner d'avance ce projet. Chacun doit travailler ferme. Ah! oui, et comme cela est bien venu de la part d'un

député qui a avoué avoir retardé d'un jour ou deux de se mettre au travail, en cette Chambre.

On nous dit qu'il faut protéger les industries à leurs débuts. Ah! ces industries naissantes combien certains types d'hommes les portent dans leur cœur, car ces industries n'ont jamais pu subsister par elles-mêmes et toujours elles demandent quelque traitement de faveur au quelque privilège spécial. Je suppose que mon honorable ami souscrit à cette partie du discours du Trône qui annonce le maintien du principe de la protection. La politique de parti ne fausse pas l'opinion de mon honorable ami. Il devrait le savoir puisqu'il a siégé à droite et à gauche de la Chambre. Il y a trouvé apparemment autant de confort pour lui-même, mais il n'a pas l'intention de quitter le siège qu'il occupe maintenant. Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de dire, sans la moindre animosité et la moindre malveillance qu'à mon avis, il est bien placé où il se trouve, et qu'il ne pourrait constituer une aide ou un renfort pour les forces du progrès et de la démocratie, au Canada.

Le ministre du Commerce (sir George Foster) a prononcé un discours dans une note toute différente. Il a parlé longuement, mais il reste toujours intéressant; le fait que le débat allait se terminer quand l'honorable député d'Oxford-Nord (M. Nesbitt) s'est levé, explique parfaitement pourquoi le ministre du Commerce a prolongé aussi ses observations. Il a parlé de la Société de nations. Il fut plutôt intéressant de constater que la gauche applaudissait avec autant sinon avec plus de vigueur que ne le faisait la droite les observations du ministre au sujet de cette grande entreprise qui, espérons-le, saura réussir.

Une bonne raison—et elle fournit une indice de la direction de l'opinion publique dans le pays—c'est que les membres de la gauche étaient plus nombreux que ceux de la droite. Je n'ai pas d'objections à faire valoir contre les remarques du ministre du Commerce et de l'Industrie touchant la Société des nations. J'approuve de tout cœur les observations qu'il a faites à ce sujet. Nous avons tous confiance et nous prions afin que l'on découvre quelques moyens de régler les différends internationaux, moyens absolument différents d'un règlement par la force des armes et le carnage d'hommes dont la majorité n'ont pas eu leur mot à dire quant au début de la querelle—car ce sont les hommes âgés de plus de quarante-cinq ans qui déchaînent les guerres et ce sont les jeunes gens au-